

**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

12 février 2019
Français
Original : Anglais et français

Comité permanent
74^e réunion

**Actualisation sur les opérations dans la région Asie et
Pacifique**

A. Contexte

La région Asie-Pacifique abrite environ 9,5 millions de personnes relevant la compétence du HCR, dont 4,2 millions de réfugiés, 2,7 millions de déplacés internes et 2,2 millions d'apatrides. Si seulement 20 des 45 pays et territoires de la région ont adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son protocole de 1967, la longue tradition d'hospitalité envers les réfugiés demeure forte dans la région.

Dans une large mesure, le HCR continue de focaliser son attention sur la situation d'urgence à Cox's Bazar au Bangladesh, en réponse à l'exode le plus massif et le plus inattendu qu'a connu la région depuis des décennies. Le Gouvernement du Bangladesh, soutenu par le HCR et d'autres partenaires, a généreusement accueilli et accordé la protection et l'assistance à environ 900 000 réfugiés Rohingya apatrides, dont plus de 730 000 arrivés depuis le début de la crise actuelle en août 2017. En 2018, les réfugiés Rohingya ont continué de fuir vers le Bangladesh, même s'il s'agit d'un nombre beaucoup plus réduit. Environ 15 000 nouvelles arrivées ont été enregistrées pendant l'année.

Pendant la saison des moussons et des cyclones d'avril à novembre 2018, des réfugiés pouvant atteindre 200 000 étaient exposés à des risques de glissement de terrain et d'inondation. Le HCR et ses partenaires, soutenus à cet effet par des communautés de réfugiés elles-mêmes, ont travaillé pour aider le Gouvernement à atténuer les risques et fournir de l'assistance vitale. Avec ce Gouvernement, le HCR a mené une opération conjointe d'enregistrement, étendu la distribution du gaz de pétrole liquéfié pour le chauffage et la cuisson, renforcé les mécanismes de protection communautaire et augmenté l'aide aux communautés locales du Bangladesh.

En février 2019, le HCR prévoit de reclasser sa désignation interne de la situation d'urgence pour la faire passer du niveau 3 au niveau 2, afin de tenir compte de l'accroissement constant et significatif des besoins des réfugiés et des communautés d'accueil ainsi que de la nécessité de passer à une planification et une assistance à moyen terme. Le plan de réponse conjointe des Nations Unies pour la crise des réfugiés Rohingya estime les besoins à 920 millions de dollars E.-U. pour 2019, avec un accent sur l'assistance de base, la protection et l'intégration des sexes, l'environnement et la réhabilitation de l'écosystème, la cohésion sociale et la préparation aux catastrophes naturelles.

Dans le même temps, le HCR continue à rechercher des solutions à cette situation de réfugiés. En avril 2018, il a signé avec le Gouvernement du Bangladesh un mémorandum d'entente qui sert de cadre de coopération sur le retour volontaire des réfugiés Rohingya, conformément aux normes internationales, dès lors que les conditions au Myanmar y sont favorables. D'une manière séparée, le HCR, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement du Myanmar ont signé en juin 2018 un mémorandum d'entente tripartite visant à aider le Myanmar à créer les conditions favorables à un rapatriement sûr, volontaire, digne et durable des réfugiés Rohingya dans leurs lieux d'origine ou de choix.

Le HCR continue de souligner la nécessité d'améliorer les conditions dans la partie septentrionale de l'État de Rakhine au Myanmar et de permettre aux réfugiés Rohingya de prendre une décision libre et éclairée sur le retour. Il souhaite que la mise en œuvre du

mémorandum d'entente tripartite avec le Gouvernement du Myanmar connaisse plus de progrès en 2019. Jusqu'ici, le HCR et le PNUD n'ont eu accès qu'à 60 villages sur un total d'environ 950, et 33 projets à impact rapide ont été approuvés et n'ont pas encore été mis en œuvre à cause du manque d'accès. Un arrangement bilatéral entre le Bangladesh et le Myanmar, devant permettre le début du rapatriement en novembre 2018, n'a donné lieu à aucun retour volontaire de réfugiés dans l'État de Rakhine.

Une approche coordonnée et multilatérale, avec une forte participation régionale, est nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes de cette situation et trouver des solutions durables. Dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR continue à plaider pour une « approche de solidarité » réunissant diverses parties prenantes à l'appui de la résilience, des solutions et d'une vie décente pour les populations de l'État de Rakhine, quel que soit l'endroit où elles se trouveraient.

Quarante ans après le début des déplacements massifs d'Afghans pendant la guerre soviéto-afghane, la situation demeure complexe en Afghanistan, avec une situation sécuritaire instable et un contexte politique difficile. En 2018, plus de 350 000 personnes étaient nouvellement déplacées, 31 des 34 provinces étant affectées par le conflit. La grave sécheresse qui touche actuellement l'Afghanistan a également provoqué le déplacement de plus de 230 000 personnes dans le pays, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Les élections législatives ont eu lieu en octobre 2018, et l'élection présidentielle est prévue en juillet 2019. Au cours de ces derniers mois, des efforts se sont intensifiés au plan diplomatique en faveur de pourparlers de paix avec des groupes militants.

La grande majorité des réfugiés afghans continuent d'être généreusement accueillis par les pays voisins que sont la République islamique du Pakistan (1,4 million) et la République islamique d'Iran (951 150). Au Pakistan, l'initiative *Affected and Hosting Areas* (RAHA) a joué depuis 2009 un rôle majeur dans la promotion de la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil pakistanaïses. À ce jour, plus de 4 000 projets ont été menés à terme avec l'aide du HCR dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des moyens d'existence, des infrastructures, de l'eau, de l'assainissement et de la protection sociale.

En République islamique d'Iran, le Gouvernement continue d'appliquer des politiques progressistes envers les réfugiés qui bénéficient de divers services sociaux. Le HCR continuera à fournir des financements pour la construction d'écoles profitant aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Grâce à ces efforts, près de 500 000 réfugiés afghans sans pièces d'identité ont eu accès à l'éducation.

Un appui accru de la communauté internationale est indispensable pour le Gouvernement afghan dans ses efforts visant à reconstruire le pays ainsi que pour les Gouvernements des Républiques islamiques du Pakistan et d'Iran concernant l'appui aux nombreux réfugiés présents sur leur territoire. La conférence de Genève sur l'Afghanistan, co-organisée par le Gouvernement afghan et les Nations Unies en novembre 2018, a permis d'évaluer les progrès accomplis et de confirmer une fois de plus les engagements pris depuis que la « décennie de transformation » (2015-2024) a été annoncée. Pendant cette conférence, le Haut Commissaire a coprésidé une discussion sur les « personnes en déplacement », qui a réaffirmé l'importance d'une approche régionale, comme indiqué dans la « Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans en vue de soutenir le rapatriement volontaire, la réintégration durable et l'assistance aux pays d'accueil » (SSAR), et parlé des initiatives de réintégration.

B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales

Garantir l'accès à la protection et à l'asile

Comme évolution positive, le Gouvernement afghan a décidé en juillet 2018 d'appliquer le Cadre d'action global pour les réfugiés en tant que pays d'origine. Il peut ainsi présenter de bonnes pratiques au vu de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de la SSAR, concernant en

particulier l'inclusion des personnes retournées dans les politiques et priorités nationales de l'Afghanistan, et mobiliser plus d'appui en faveur de la réintégration.

Conformément à la « Politique globale sur le rapatriement volontaire et la gestion des ressortissants afghans », approuvée en 2017, près de 880 000 Afghans sans pièces d'identité ont été enregistrés par le Gouvernement et ont reçu une « carte de citoyen afghan ». Le HCR continue à aider le Gouvernement pakistanais à mettre en œuvre divers volets de cette politique. Parmi ceux-ci, il y a la prorogation continue des « cartes preuves d'enregistrement » (PoR) (actuellement valables jusqu'en fin juin 2019) et la mise en œuvre des régimes de visas souples pour les personnes titulaires de cartes PoR, en mesure d'obtenir des passeports afghans et des visas pakistanais au Pakistan. Dans les années à venir, cette nouvelle politique pourrait effectivement changer le paysage de la protection des réfugiés et de la gestion des migrations dans la sous-région.

Malgré les difficultés économiques en cours, la République islamique d'Iran est engagée à maintenir les politiques inclusives envers les réfugiés, en leur fournissant l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux possibilités de moyens d'existence, conformément aux principaux objectifs de la SSAR pour 2018-2019. Les politiques d'assurance-maladie ont été ouvertes aux réfugiés depuis 2015, et en 2018 uniquement, le système fournissait de l'assistance à 76 600 réfugiés vulnérables, y compris pour des cas médicaux préexistants. Les enfants jouissent d'un accès sans obstacle aux écoles publiques iraniennes, malgré les défis à relever au niveau des infrastructures. Le Gouvernement a mené une opération de dénombrement et a délivré des formulaires servant de documents contre la déportation à 850 000 Afghans sans pièces d'identité.

Le HCR a exhorté tous les États de la région à accorder la protection et l'accès à l'asile aux réfugiés et demandeurs d'asile Rohingya apatrides, et à éviter de les renvoyer au Myanmar où les conditions ne sont pas encore favorables pour un retour sûr, durable et dans la dignité. À cet égard, le HCR s'est dit préoccupé par deux incidents ayant eu lieu en octobre 2018 et janvier 2019, où des demandeurs d'asile Rohingya, parmi lesquels des femmes et des enfants, ont été renvoyés de l'Inde au Myanmar. Une augmentation notable du nombre de Rohingya poursuivant leur déplacement de l'Inde au Bangladesh a été observée.

Trouver des solutions durables pour les situations prolongées de réfugiés

Un peu plus de 15 000 réfugiés afghans ont choisi de retourner en Afghanistan en 2018, surtout en provenance du Pakistan, dans le cadre du programme de rapatriement volontaire facilité par le HCR. Le processus de rapatriement volontaire reprendra le 1^{er} mars 2019, après avoir été suspendu pendant l'hiver.

Au vu de l'insécurité ambiante et du peu de capacité d'absorption en Afghanistan, le HCR n'encourage pas le retour des réfugiés. Conformément à son mandat et dans le cadre de la SSAR, il aide ceux qui choisissent volontairement de rentrer.

Pour soutenir les efforts en matière de documentation et de réintégration, le HCR renforce davantage son partenariat et sa coopération avec la Banque mondiale. Les deux organisations établissent actuellement un rapport sur les conditions de vie et les décisions d'installation d'Afghans récemment retournés, afin de mieux comprendre les facteurs influençant le retour et de contribuer à concevoir des projets de réintégration et de moyens d'existence.

L'Organisation travaille également pour aider le Gouvernement afghan à traduire le plan d'action du Comité exécutif sur les déplacements et le retour (DiREC) en actions prioritaires pour le développement et l'aide humanitaire dans 14 régions convenues, ayant un niveau élevé de retour. À cet effet, le HCR travaille avec la Banque mondiale et d'autres acteurs du développement pour établir un lien entre les mesures de protection communautaire du HCR et les programmes à plus long terme, en particulier ceux financés par la Banque mondiale dans le cadre de son allocation pour les situations fragiles et affectées par des conflits.

Le HCR continue de plaider en faveur d'un accroissement des possibilités de réinstallation et de voies complémentaires d'admission dans des pays tiers pour les personnes vulnérables relevant sa compétence en République islamique d'Iran.

Des efforts renouvelés sont effectués pour trouver des solutions à la situation prolongée des réfugiés bhoutanais résidant encore dans le Sud-Est du Népal. L'appui de la communauté internationale a permis de mener avec succès le programme de réinstallation à grande échelle de plus de 113 000 réfugiés bhoutanais. Toutefois, le HCR, les Gouvernements du Bhoutan et du Népal, ainsi que les acteurs du développement, doivent fournir un dernier effort pour trouver des solutions en faveur de 2 400 familles restantes et mettre un terme à cette situation qui dure depuis longtemps dans la région.

Assurer la protection des déplacés internes et trouver des solutions en leur faveur

Dans le cadre de la réponse interinstitutions, le HCR continuera, en tant que chef de file des groupes sectoriels pour la protection, les abris, la coordination et la gestion des camps, à travailler avec des partenaires et le Gouvernement pour fournir la protection et l'assistance à environ 106 000 déplacés internes dans les États de Kachin et du Shan du Nord au Myanmar. Le centre de l'État de Rakhine compte environ 130 000 déplacés internes. Toutefois, l'accès est pour le moment difficile pour le HCR, et ses activités dans les États de Kachin et du Shan du Nord sont surtout menées par des partenaires d'exécution.

Aux Philippines, le HCR a continué à diriger les efforts humanitaires visant à assister plus de 84 000 déplacés à Mindanao, dont environ 74 000 personnes de la ville de Marawi, travaillant étroitement avec les communautés d'accueil et les autorités locales. En 2019, il a travaillé pour relever les divers défis en faveur des déplacés internes résultant des déplacements prolongés et récurrents. Comme chef de file pour la protection dans l'Équipe-pays pour l'action humanitaire, il a aussi dirigé la mise en œuvre de la stratégie de protection pour Mindanao. Il continuera à mettre l'accent sur le renforcement de la gestion de l'information, le suivi de la protection et l'établissement des profils, et à mobiliser l'appui des acteurs du développement et de consolidation de la paix. En 2018, il a formé plus de 350 représentants des collectivités locales et des principales parties prenantes à améliorer les réponses en matière de protection lors des déplacements dans Mindanao.

En Afghanistan, le HCR a continué d'assister les déplacés internes les plus vulnérables par l'octroi de l'assistance en espèces et en nature. Il est activement impliqué dans la coordination humanitaire interinstitutions et, grâce à son leadership du groupe sectoriel chargé de la protection et des groupes sectoriels pour les abris d'urgence et les articles non alimentaires, il veille à ce que les principes de protection soient respectés dans toutes les activités. Le HCR a également pris part à la réponse de l'Équipe-pays pour l'action humanitaire à la grave sécheresse en Afghanistan, en fournissant 15 000 tentes pour les déplacés internes à l'ouest du pays.

Après avoir soutenu le Gouvernement pour le rapatriement volontaire d'environ 1,8 million de déplacés internes depuis 2015, le HCR s'est désengagé d'une manière responsable au Pakistan. Toutefois, il continue d'apporter un appui technique aux autorités dans le cadre du groupe sectoriel chargé de la protection.

Réduire et prévenir l'apatridie, et protéger les apatrides

Depuis le lancement de la Campagne #J'appartiens du HCR visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024, des progrès substantiels ont été observés dans la région. Des États continuent de prendre des mesures concrètes pour prévenir et réduire l'apatridie. L'appui du HCR et de la société civile demeure crucial à cet égard. En 2019, l'Organisation continuera à renforcer son engagement avec les États et d'autres partenaires dans la région pour atteindre les objectifs de la campagne, en menant notamment des actions de plaidoyer adaptées à des pays particuliers, en fournissant un appui technique et en renforçant les capacités.

Les cinq pays de la sous-région d'Asie centrale que sont le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, ont accompli des progrès significatifs dans la réduction du nombre de cas d'apatridie sur leur territoire. Depuis le début de la Campagne #J'appartiens, ces pays ont réduit le nombre d'apatrides dans la sous-région de près de 40 000. Ils continuent de s'efforcer pour poursuivre la réduction et la prévention de ce fléau. En 2018, ils ont pris part à une conférence régionale sur le droit à une identité juridique et la prévention de l'apatridie, tenue à Almaty au Kazakhstan. L'événement a posé les bases pour d'autres

progrès, et une autre série de discussions aura lieu en 2019, en préparation du Segment de haut niveau sur l'apatridie devant se tenir lors de la session annuelle du Comité exécutif du HCR en octobre 2019 pour marquer le point à mi-parcours de la Campagne #J'appartiens.

La Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam ont accordé la nationalité à beaucoup de personnes qui étaient apatrides. Le Cambodge, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam ont procédé à des réformes législatives et politiques visant à prévenir et à réduire l'apatridie, avec notamment des mesures visant à améliorer l'enregistrement de l'état civil.

Vers fin 2017, les Philippines ont adopté un plan d'action national visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Depuis lors, le pays travaille activement à sa mise en œuvre, grâce à l'implication de 17 départements et à l'engagement étroit du HCR. En partenariat avec le HCR et les autorités indonésiennes, les Philippines ont identifié plus de 8 700 apatrides d'origine indonésienne, dont près de 6 800 avaient vu leur nationalité philippine confirmée ou avaient acquis la nationalité indonésienne vers fin 2017. En 2018, d'autres efforts ont été déployés pour trouver des solutions au groupe restant.

Au Vietnam, le Gouvernement revoit ses lois et politiques pour prévenir et réduire l'apatridie. En décembre 2018, il a accordé la nationalité à près de 140 personnes qui étaient apatrides. Avec l'appui du HCR, il examine ses lois sur la nationalité au vu des Conventions relatives à l'apatridie.

La Thaïlande abrite l'une des populations les plus importantes d'apatrides dans le monde. Elle a mis au point des mesures progressistes pour lutter contre l'apatridie, notamment par des opérations d'enregistrement. Depuis le début de la Campagne #J'appartiens, elle a accordé la nationalité à plus de 40 000 personnes qui étaient apatrides. En 2017, le Gouvernement malaisien a adopté le programme intitulé « *Malaysian Indian Blueprint* », qui a reconnu la présence d'apatrides dans l'ouest de la Malaisie. Le HCR soutient le travail des Gouvernements thaïlandais et malaisiens et des organisations non gouvernementales qui assistent les apatrides dans leur demande de nationalité.

Au Cambodge, le Gouvernement revoit sa loi sur l'enregistrement de l'état civil pour améliorer le processus pour toutes les populations du pays. Le HCR offre son assistance technique au Gouvernement pour veiller à ce que les changements améliorent l'accès aux documents juridiques pour les populations exposées aux risques d'apatridie.

Au niveau régional, le HCR prend part comme membre au projet du Groupe régional de pilotage pour l'enregistrement de l'état civil et des statistiques vitales (« Avoir tout le monde dans l'image »). L'Organisation continue à plaider en faveur de l'inclusion des personnes relevant de sa compétence (réfugiés, demandeurs d'asile, apatrides et d'autres personnes dont la nationalité n'est pas déterminée) dans les lois et politiques des États, conformément aux objectifs de développement durable. En mars 2018, le Groupe consultatif technique (sous les auspices du Bureau régional d'appui du Processus de Bali) a publié un outil d'évaluation de l'enregistrement de l'état civil pour aider les États à évaluer et améliorer l'enregistrement de l'état civil sur leur territoire, au profit des personnes relevant de la compétence du HCR. La Thaïlande a accepté de piloter l'utilisation de cet outil.

En novembre 2018, la Commission de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants (ACWC) a organisé un atelier régional de consultation pendant lequel a été présentée une ébauche de rapport de recherche compilant les contributions et 10 États de l'ASEAN. Le rapport examine le cadre juridique et politique de l'identité et de la nationalité pour les femmes et les enfants dans les différents États membres.

C. Information financière

Le budget pour la région Asie et Pacifique, approuvé en octobre 2018 par le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire lors de sa soixante-neuvième session, s'est chiffré à 774,6 millions de dollars E.-U. pour 2019. Ce chiffre est resté inchangé en fin janvier 2019.

Le programme pour les réfugiés, qui constitue l'activité principale du HCR dans la région, s'élève à 614,3 millions de dollars E.-U., soit 79 % des besoins financiers de la région. La sous-région d'Asie du Sud-Est recevra la plus grande part du budget de la région, avec des besoins représentant près de 52 %.

À la date du 31 janvier 2019, 4 % des besoins de la région étaient financés, après une prise en compte de l'allocation indicative au titre des contributions non affectées ou légèrement affectées.
